

Projet d'Aménagement et de Développement Durables



Le PADD, qu'est ce que c'est ?

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est un document stratégique au cœur de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Son élaboration est issue du diagnostic partagé et des différents temps de concertation déjà menés, en réponse aux défis environnementaux, économiques, démographiques et sociaux. Il tient compte des objectifs nationaux fixés en matière d'aménagement du territoire, en particulier ceux de la loi Climat et Résilience de 2021 qui portent les territoires vers une réduction de la consommation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers et vers le Zéro Artificialisation Nette à l'horizon 2050.

Pour Touraine-Est Vallées, le PADD commun aux dix communes repose sur 4 axes majeurs déclinés en objectifs politiques qui vous sont présentés dans cette lettre.

Le PADD définit les choix en matière d'urbanisme, d'aménagement, de développement économique et de protection de l'environnement. Il va constituer le guide pour la suite de l'élaboration du PLUi : chaque objectif, ambition ou action plus concrète sera traduit dans le zonage, le règlement.

Un projet global pour le territoire

- décomposé en **4 axes** non hiérarchisés et indissociables
- déclinés en **objectifs**
- traduits en **actions**

Le fonctionnement

Ces grandes ambitions pour les 10 communes de Touraine-Est Vallées sont déclinées en objectifs, qui sont **les lignes directrices de la politique d'aménagement et d'urbanisme du territoire à horizon 2035**. Ces objectifs sont eux-mêmes déclinés en une cinquantaine d'actions, qui représentent **les modalités de mise en œuvre des volontés politiques**. Ces actions apportent ainsi des solutions concrètes aux défis relevés par le territoire.

Les 4 grands axes du PADD

1 Répondre à l'urgence environnementale et climatique

De nombreux **espaces naturels remarquables**, témoins de la **richesse écologique** du territoire sont présents : milieux aquatiques, zones humides, pelouses calcaires, boisements, réseaux de haies, prairies. Ils sont identifiés par des **inventaires et des protections** dont les sites Natura 2000 de la Loire.

Mais **des pressions s'exercent** sur les habitats naturels, les espèces animales et végétales. Elles sont liées aux **aménagements urbains** et aux **infrastructures de transports** qui viennent fragmenter et parfois détruire les milieux. Des pratiques agricoles et sylvicoles, et des aménagements hydrauliques sont parfois peu propices à la biodiversité.



Pour une adaptation aux nouvelles conditions climatiques



Vers un territoire à énergie positive



Lutter contre l'érosion de la biodiversité



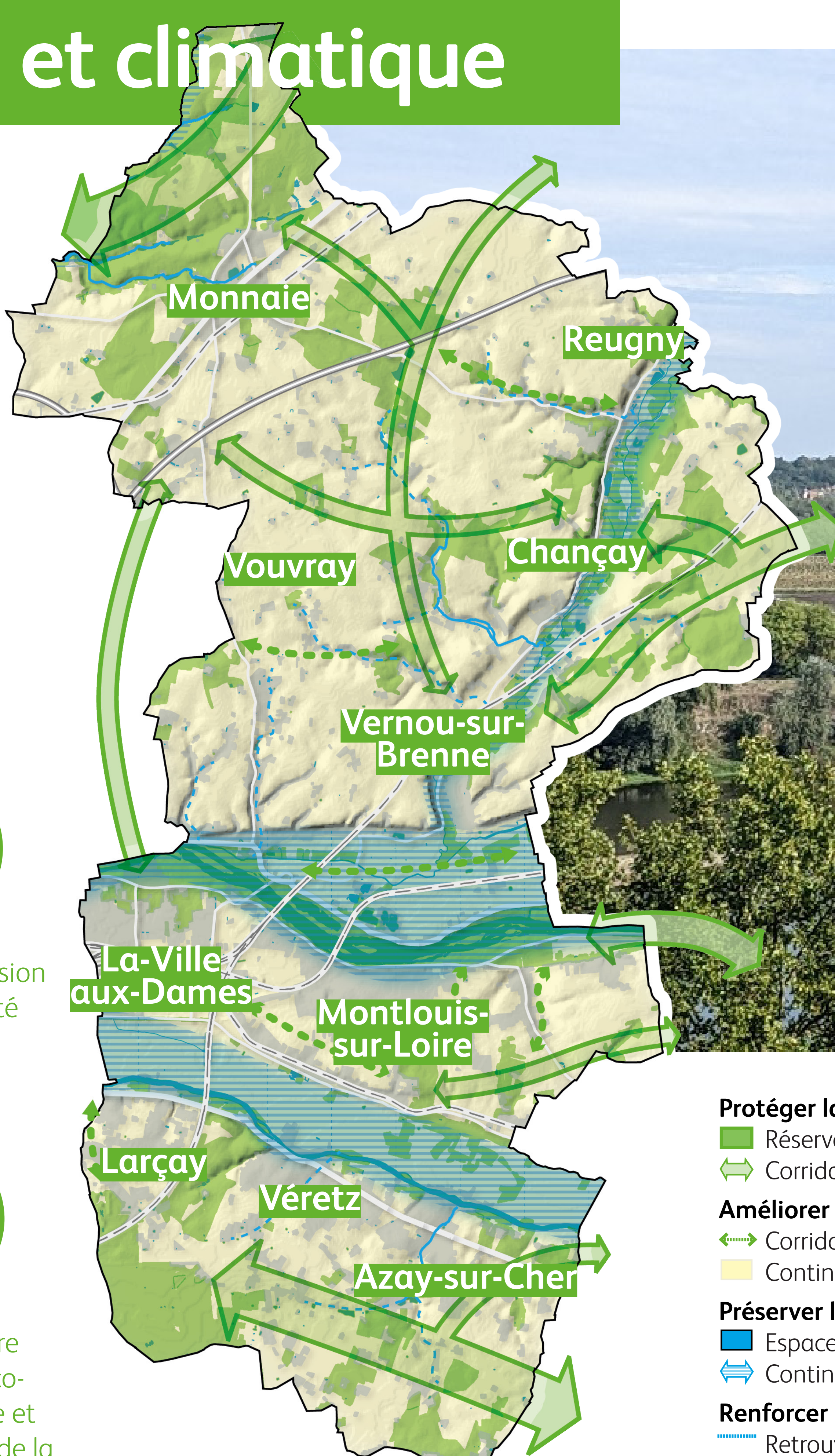
Objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain



Diminuer l'exposition des biens et des personnes aux risques technologiques



Pour un territoire bas-carbone, économe en énergie et une amélioration de la qualité de l'air



Protéger la trame verte

- Réservoir de biodiversité
- ↔ Corridor de biodiversité fonctionnel

Améliorer la trame verte

- ↔ Corridors de biodiversité peu fonctionnels
- Continuités écologiques du plateau agricole

Préserver la trame bleue

- Espaces en eau
- ↔ Continuités écologiques

Renforcer la nature en ville

- Retrouver le chemin de l'eau
- Renforcer les espaces de nature en ville

2 Cultiver l'héritage ligérien



La Loire : un fleuve à retrouver



La Brenne : un trait d'union porteur de projet



La Choisille de Monnaie : l'eau au quotidien



Les vallons : des espaces à révéler et à protéger



Les coteaux belvédères



Les noyaux ruraux traditionnels

L'urbanisation de centre-bourg

Les vallons urbanisés

Les **payages** de Touraine-Est Vallées sont caractéristiques du Val de Loire avec ses **coteaux**, ses **vallées et vallons**, ses **plateaux viticoles ou agricoles**, son occupation humaine qui a pris différentes formes au fil des siècles notamment dans son **rapport à l'eau et au relief**. Depuis la fin du XXe siècle, l'espace agricole et naturel a été de plus en plus investi par les constructions.

Un paysage mêlant des espaces de résidence, de travail, des infrastructures de déplacement s'est ainsi construit. Nous héritons de ce que nous ont laissé nos prédécesseurs pour le faire vivre et préparer l'avenir. Le projet vise donc à **s'appuyer sur les richesses du territoire** pour construire l'avenir.



S'inscrire dans la géographie spécifique du Val de Loire



Un héritage ligérien à respecter



Construire la ville de demain